La Villa
Centre culturel
de Ganshoren

Procès-verbal du Conseil d'orientation du 31 janvier 2023

Le CO commence à 18h. Le quorum est atteint (10 membres présents, voir liste en annexe).

1. **Approbation du PV du CO du 21 11 2022 :**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Caroline passe en revue les points importants se dégageant de l'autoévaluation et de l'analyse partagée, à savoir :

2. **Conclusions de l'autoévaluation :**

- Une ligne de force : le dynamisme
- Des balises : le territoire et la convivialité

Parmi les défis culturels à prendre en compte, on retiendra :

-Favoriser la participation et la représentation de populations issues de la diversité (culturelle, générationnelle...)

-Emergence de projets liés à l'environnement & au développement durable

-Appropriation de l'espace public, visibilité des actions citoyennes

- Résilience, liens, solidarité

3. **Conclusions de l'analyse partagée :**

4 thématiques émergent de l'AP :

- Inclusivité
- Vivre-ensemble, environnement & développement durable

- Dynamisme
- Culture & vivre-ensemble

4. L'enjeu :

Les conclusions de l'auto-évaluation et de l'analyse partagée du territoire permettent de dégager 3 axes de travail :

- Les diversités et le vivre-ensemble
- L'environnement et le développement durable
- L'engagement citoyen et l'implication dans le collectif

Ainsi qu'un axe transversal : le dynamisme.

Pour mémoire en 2017 il se décrivait comme suit :

Ganshoren est considérée comme une commune verte, agréable et calme mais aussi comme une commune dite « dortoir » où se ressent un manque d'activités culturelles, d'animations et d'activités citoyennes, ainsi qu'un manque de concertation entre les partenaires actifs sur le territoire.

Nous exploiterons ce paradoxe pour faire émerger une dynamique locale, créative et collective, inclusive pour, par et avec les habitant-e-s, quel que soit leur ancrage (ancien ou récent) dans la commune puisque Ganshoren est aujourd'hui une commune multiculturelle urbanisée, dont la démographie montre un important renouvellement des générations.

Cette dynamisation se fondera sur les valeurs positives du « village » d'autrefois actualisées dans le monde d'aujourd'hui - solidarité, échange, rencontre, partage, tolérance et convivialité, afin de contribuer à la création et au maintien du lien social de qualité et du bien vivre-ensemble, ce dernier incluant l'appropriation des questions de la protection du patrimoine naturel, de l'environnement et du développement durable par les citoyens.

Globalement, l'enjeu de territoire, tel qu'il a été défini en 2017 est toujours d'actualité, bien que des nuances soient à apporter.

Le rapport au territoire n'a pas changé de façon significative depuis 3 ans. Les tendances démographiques ont été confirmées. Des évolutions sont à reconnaitre (de nouvelles initiatives citoyennes, une programmation culturelle plus présente dans l'espace public une meilleure concertation entre les opérateurs socioculturels) mais n'ont pas encore d'impact significatif sur le ressenti des populations.

La crise sanitaire a accentué des tendances (repli sur soi, approfondissement des inégalités, précarisation de catégories de population) et les débats autour de la crise écologique ont rendu le sujet incontournable.

Certaines dimensions de cet enjeu méritent d'être accentué, à savoir :

L'inclusivité comme condition du bien vivre-ensemble : l'acceptation et l'encouragement à participation aux actions culturelles de toutes les diversités d'appartenance, notamment celles et ceux qui sont moins représentés dans la société.

L'engagement citoyen et l'implication dans le collectif : accompagner, visibiliser les actions citoyennes allant dans le sens du bien commun, favoriser la participation et l'implication des populations dans les débats publics et dans l'espace public.

Au regard de ces éléments, il est décidé de reformuler notre enjeu comme suit :

Enjeu de territoire 2024-2028 :

Faire émerger une dynamique locale, créative et collective, pour, par et avec les populations. Cette dynamique sera fondée sur les valeurs d'inclusivité, d'égalité, de solidarité, de rencontre, de partage et de convivialité, afin de contribuer à la création et au maintien du lien social de qualité et du bien vivre-ensemble.

Axe 1 : Favoriser l'exercice des droits culturels pour les populations dans toutes leurs diversités, avec une attention particulière pour les minorités.

Axe 2 : Favoriser et soutenir la participation citoyenne et l'implication des citoyens dans le collectif, notamment par l'appropriation des questions de la protection du patrimoine naturel, de l'environnement et du développement durable.

Le CO marque son accord.

Une animation se déroule. *Qu'est-ce que vous retrouvez de votre vision de territoire ? Qu'est-ce qui est important ?*

Objectif : récolter de la matière pour enrichir, nourrir les termes de l'enjeu.

Eléments rapportés de la restitution en collectif :

Co-création : s'inscrire dans une dynamique locale, partir des besoins (des individus, des associations) pour mener des actions en co-création (ex : folklore ; principe de la cuisine fusion)

Droits culturels : mobiliser des publics précarisés, comment capter les attentes (quelles activités seraient mobilisatrices ?)

Pérenniser : prolonger les évènements collectifs ponctuels (de type fête de l'environnement, dimanche sans voitures, fête de quartier...) en collaboration avec des artistes. Inviter des artistes à résider de manière temporaire mais également définitive dans la commune pour rayonner et dynamiser la vie sociale et culturelle.

Diversifier les axes culturels : adapter la programmation aux diversités

Inclusivité : donner de la place aux invisibles. Inclure le handicap.

Décloisonner et réciprocité : créer des échanges entre des groupes, repérer ces groupes et les mettre en relation, participer à ce qu'ils font, les impliquer dans ce que l'on fait.

Transmission : transmission et dialogue. Horizontalité. Activités/rencontres entre pairs pour échanger des compétences, des expériences, des bonnes pratiques (thèmes de la maternité, de l'écologie...).

Collectif : implication des personnes dans le collectif, donner des responsabilités

Patrimoine naturel : les marais. Faire culture là-bas, élaborer des projets participatifs dans le cœur vert. Proposer des activités multiples (pas forcément artistiques), développer des rapports différents avec l'environnement naturel (observation, méditation ...).

Sensibilisation : environnement/inégalités/jeunesse. Pour toucher de nouveaux publics, passer par des projets participatifs

Informer : donner accès à toutes et tous aux mailings, utiliser des vidéos (Facebook), créer une radio locale...

Développer des projets dans les classes, dans les clubs sportifs, les mouvements de jeunesse...là où sont les jeunes afin de toucher aussi en retour leurs parents. Centre culturel comme un pont

Droits culturels/publics défavorisés : travailler avec article 27, se déplacer vers ces publics pour créer une confiance mutuelle, travailler en partenariat. Clarifier en les expliquant les notions de droits culturels et de participation citoyenne pour susciter l'envie de les utiliser.

Commentaire axe 1 : préciser ce que le terme « minorités » recouvre dans l'enjeu de territoire. Est-ce la bonne formulation ?

5. L'autoévaluation :

Caroline propose de compléter/modifier notre méthode d'évaluation par les 2 actions reprises en italique ci-dessous :

- *Evaluation/activité participants*
- Evaluation/activité réunion équipe (hebdomadaire)

- Evaluation/activité en partenariat (ponctuel/avec les partenaires)
- Evaluation des partenariats (annuel/en équipe)
- *Evaluation des opérations culturelles au regard de l'enjeu + des droits culturels (annuel/conseil d'orientation dont équipe)*
- Auto-évaluation contrat programme / tous les 5 ans
- Analyse partagée du territoire

Le CO marque son accord.

6. **Diagnostic partagé de structure :**

Caroline explique que dans la foulée de la journée de mise au vert et avec l'accord de l'OA, Happy Team a reçu pour mission d'établir un diagnostic partagé de structure pour apporter des améliorations au mode de fonctionnement du centre culturel.

C'est un processus collaboratif qui vise, après une série d'entretiens avec des membres de l'équipe et des instances (OA, CO, AG), à faire un état des lieux de l'asbl qui sera partagé lors d'une journée de mise au vert.
Différents chantiers pour améliorer notre fonctionnement seront-ensuite mis en route.
Happy Team fera parvenir toutes les informations par email à chacun des membres. Il leur sera proposé de s'inscrire dans les différentes plages prévues pour les entretiens et de choisir une date (framadate) pour la mise au vert (mars-avril).

7. **Fonction de présidence**

Aucune candidature ne s'étant manifestée, le point est reporté à la prochaine réunion.

Un prochain CO sera organisé en mars, il aura pour objet :

- la validation du dossier de reconduction du contrat programme au niveau du CO avant de le présenter aux instances suivantes à savoir l'OA, l'AG et la commune ;

-l'auto-évaluation 2022.

Le CO se termine à 20h.

Eric VANSTEEN

Président (conseiller)

Pierre ANDRIANNE

Liste des présences/signatures : Conseil d'orientation du 9/01/2023					
Titre	**Nom**	**Prénom**	**Fonction**	**Signatures**	**Commentaire**
La Villa					
Mme	Bondurand	Caroline	Directrice		
M.	Andrianne	Pierre	Secrétaire		
M.	Van Coppenolle	Roch	Animateur-Chargé de com		
Mme	Aires	Emilie	Animatrice		
Associatifs / Institutions					
M.	Wenders	Benjamin	La Maison des Jeunes		
M.	Linclau	Aurélien	Sce environnement		
Mme	Ferrandi	Sylvie	Service culture		
Citoyens					
Mme	Caspers	Alexandra			
Mme	De Ridder	Sonia			
M.	Dubetz	Jean Marie			
Mme	El Mahyaoui	Khadija			
Mme	Faïk	Régine	coach		
M.	Ndwaniye	Joseph			
Mme	Quénum	Cécile			
M.	Vansteen	Eric			
Mme	Veirman	Mireille			

Mis à jour 10/01/2023